

# Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

Sprinter Club Berloz asbl  
Rue Richard Orban, 92  
4257 Berloz  
Numéro d'entreprise : 4449600378

## **Procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue à BERLOZ le 21 Novembre 2009.**

### Liste des présences :

N°	NOM	PRENOM	N° national	
1	BEX	Viviane	560817 178 59	Excusée et représentée par Anne Degeneffe
2	BROUET	Freddy	551105 153 56	Absent
3	BUDO	Murielle	700718 102 04	Excusée et représentée par Alex Machiels
4	DEGENEFTE	Anne	670505 190.35	Présente
5	DEHASQUE	Anne	700906 098 91	Présente
6	DUPUIS	Laurette	650116 266 44	Présente
7	HOUGARDY	Laurent	910221 419.03	Présent
8	HOVENT	André	550922 175 92	Présent
9	HOVENT	Sophie	810929 120 95	Excusée et représentée par André Hovent
10	LEJEUNE	Benoît	640306 405 04	Présent
11	LUTZ	Kevin	821109 121 50	Présent
12	MACHIELS	Alex	590307 207 67	Présent
13	MACHIELS	Louis	610423 195 36	Présent
14	MATHEI	Georges	481031 169 76	Présent
15	MEYS	Raphaël	670819 133.81	Présent
16	MULKERS	Jacques	571229 153 64	Excusé et représenté par M.M. Mulkers
17	MULKERS	Marie Madeleine	481212 228 19	Présente
18	PAQUAY	Luc	581102 175 90	Présent
19	PENNINGS	Victor	570303 431 18	Présent
20	ROUBY	Philippe	571224 189 81	Présent
21	SMISDOM	Jean-Luc	550421 177 85	Présent
22	SMOLDERS	Bernadette	620213 176 71	Excusée et représentée par Luc Paquay
23	STEFFENS	Geneviève	620705 166 65	Présente
24	TETAY N'GADOMO	Françoise	620501 438 93	Absente
25	THIERIE	Willy	360617 121 70	Excusé
26	VAESEN	Ghislain	600125 061 68	Présent
27	WARNOTTE	Jean	530501 175 70	Présent
28	ZWAENEPOEL	Jean	590529 195 15	Présent

25 membres sur 28 membres de l'ASBL sont présents ou représentés sous la présidence de Jean-Luc Smisdom.  
L'assemblée peut se réunir et procéder aux votes valablement.  
Elle débute à 17h15.

## **0. Ordre du jour**

### **1. Rapport de gestion du conseil d'administration**

2. Désignation des membres effectifs de l'ASBL pour la saison 2010  
Démissions et nominations
3. Conseil d'administration : Démissions et nominations
4. Rapport des Commissaires-réviseurs
5. Examen et approbation du bilan et du compte de résultats arrêté au 31/10/2009
6. Présentation de la saison 2010
7. Examen et approbation du budget 2010
8. Décision concernant notre local
9. Divers
10. Décharge aux administrateurs

## **1. Rapport de gestion du conseil d'administration**

Le président souhaite la bienvenue aux membres de l'ASBL présents et les remercie pour la bonne coopération entre tous durant cette saison.

Il rappelle que la réussite de l'ASBL dépend de chacun de ses membres et qu'il est heureux de faire partie de cette équipe.

La saison 2009 a été exceptionnelle à plus d'un titre.

D'abord, c'est la première année que Sprinter Club n'organise pas de courses. Cela ne signifie cependant pas que dans l'avenir, l'organisation de courses ne reviendra pas à l'agenda.

Ensuite, le Mémorial Léon et Jacky s'est déroulé en 2 jours.

Et enfin, les résultats financiers sont exceptionnels grâce notamment à la tombola et aux sponsors.

### Cyclos:

90 cyclos étaient inscrits cette année. Ensemble, ils ont parcouru plus de 91 000 Km.

Tout cela dans la bonne humeur.

Dans chacun des groupes l'entente a été très bonne grâce aux différents capitaines de routes. Le président les remercie pour leur travail exécuté dans l'esprit du Sprinter Club.

De plus, il n'y a aucun accident à déplorer cette année lors des sorties du club.

### Voyage des cyclos au Lac de Garde:

Le traditionnel voyage au lac de Garde s'est parfaitement déroulé sous le soleil et dans la bonne humeur.

L'organisation parfaite de Carlo Bonomi et de son équipe est bien évidemment l'élément clé de la réussite.

Le président remercie Carlo et son équipe de G.O. pour leur travail.

60 personnes ont participé dont 30 cyclos. 60 personnes qui se sont rapprochées et ont tissé des liens entre elles.

Il s'agit bien là d'un des objectifs du Sprinter Club qui se trouve rempli.

### Fête de Juin - Barbecue Cyclos:

Il s'agit ici de la plus importante organisation de cette année.

Un programme audacieux qui a connu une grande réussite.

Après un début de journée ensoleillée, la météo capricieuse a quelque peu perturbé la brocante et le tournoi de Pétanque dès le début de l'après-midi.

Cette météo incertaine n'a pas empêché 75 brocanteurs sur 100 inscrits de venir à Berloz pour cette première brocante.

Le tournoi de pétanque a également connu un très beau succès. L'organisation parfaite de Marcel Melin et Louis Machiels est à souligner. Le président les en remercie.

L'apport de ce tournoi a une grande importance par l'apport de beaucoup de monde qui reste tout l'après-midi sur place et participe grandement au chiffre d'affaire de la buvette.

Le président remercie également Alex Machiels pour son apport dans l'idée et la réalisation de ce programme.

La fête locale a pu revivre grâce au soutien logistique et financier de l'administration communale. Un carrousel et des attractions foraines est, sans aucun doute, un plus dans l'ensemble de cette organisation.

L'exposition de quelques uns de nos artistes locaux est également un atout. Les artistes exposants sont remerciés pour leur présence qui colore d'un caractère culturel toute l'organisation.

---

#### SECRETARIAT :

Jean ZWAENEPOEL

rue de Hollogne, 37 B-4257 Berloz

Tél 019/ 32 55 23

E-mail : jean.zwaenepoel@skynet.be

Le président tient à remercier notre Bourgmestre et le personnel de l'administration communale pour l'excellente collaboration que nous entretenons depuis de nombreuses années.

Enfin, le barbecue des cyclos a également été un grand succès. Beaucoup de cyclos étaient présents, ce qui est bien entendu très important aux yeux du club.

L'explication de cette présence plus importante que d'habitude doit probablement se trouver dans la qualité du programme proposé: brocante, exposition, fête foraine et tournoi de pétanque. Sans oublier l'accompagnement musical.

#### Le mémorial Léon et Jacky :

L'idée de Carlo d'attirer des participants en leur proposant des beaux lots de tombola gratuite a quelque peu évoluée.

Devant le nombre et la qualité des lots qu'il a pu dénicher grâce à son enthousiasme, l'idée d'organiser un grande tombola du "30<sup>ème</sup> anniversaire" est née.

Grâce à l'implication de chacun des membres de l'ASBL et des cyclos, le résultat de la vente des billets est exceptionnel et participe pour beaucoup à la réussite financière de la saison.

Le président remercie Carlo pour son énergie et enthousiasme qui ont permis la mise en place et la réussite de cette tombola.

La réussite de cette organisation est considérable à d'autres titres également.

D'abord, le vendredi a permis à Daniel, notre nouveau curé, de découvrir combien les gens de Berloz sont sympathiques et ouverts. Il participait à sa première messe du Brouck et a été très enthousiasmé par cette initiative.

Ensuite, pour la première fois, le mémorial s'est déroulé en 2 jours. Le succès de cette nouvelle formule ne s'est pas fait attendre puisque 277 participants ont parcourus les routes de nos contrées.

Enfin, 190 personnes ont assisté au repas lors duquel la jeune génération a démontré toutes ses qualités. En effet, sous la houlette de Jean Warnotte, notre cuistot attiré, Geoffrey et Stéphanie ont pu mettre en évidence leur excellence dans la préparation des boulettes et autres vol-au-vent.

Le président remercie Geoffrey et Stéphanie pour leur aide précieuse.

Le week-end a également permis au Berloz' s band de faire ses premiers pas en public sans leur mentor attiré Rhonny Ventat. En effet, Rhonny, retenu par des obligations professionnelles incontournables, n'a pas pu accompagner ses "poulains" cette année.

Cela ne les a pas empêchés de réaliser une très bonne prestation devant un public conquis. Le président remercie les musiciens.

#### Chapiteaux:

Comme chaque année, les locations de nos chapiteaux ont rapporté un bénéfice considérable.

Le président remercie chaleureusement les frères Philippe, Georges, Luc et Ghislain Bouglione pour leurs efforts continus lors des montages et démontages des chapiteaux.

#### Conclusions :

La saison 2009 a été très bonne à tout point de vue: animation, sportif et financier.

Toutes les conditions sont réunies pour continuer et maintenir cette qualité dans les années à venir.

## **2. Désignation des membres effectifs de l'ASBL pour la saison 2010 – Démissions et nominations**

Aucune demande d'admission ou de démission n'ayant été reçue, l'ASBL continue son chemin avec les 28 membres effectifs suivants:

1	BEX	Viviane	560817 178 59
2	BROUET	Freddy	551105 153 56
3	BUDO	Murielle	700718 102 04
4	DEGENEFFE	Anne	670505 190.35
5	DEHASQUE	Anne	700906 098 91
6	DUPUIS	Laurette	650116 266 44
7	HOUGARDY	Laurent	910221 419.03
8	HOVENT	André	550922 175 92
9	HOVENT	Sophie	810929 120 95
10	LEJEUNE	Benoît	640306 405 04

11	LUTZ	Kevin	821109 121 50
12	MACHIELS	Alex	590307 207 67
13	MACHIELS	Louis	610423 195 36
14	MATHEI	Georges	481031 169 76
15	MEYS	Raphaël	670819 133.81
16	MULKERS	Jacques	571229 153 64
17	MULKERS	Marie Madeleine	481212 228 19
18	PAQUAY	Luc	581102 175 90
19	PENNINGS	Victor	570303 431 18
20	ROUBY	Philippe	571224 189 81
21	SMISDOM	Jean-Luc	550421 177 85
22	SMOLDERS	Bernadette	620213 176 71
23	STEFFENS	Geneviève	620705 166 65
24	TETEV N'GADOMO	Françoise	620501 438 93
25	THIERIE	Willy	360617 121 70
26	VAESEN	Ghislain	600125 061 68
27	WARNOTTE	Jean	530501 175 70
28	ZWAENEPOEL	Jean	590529 195 15

### 3. Conseil d'Administration : Démissions et nominations

Les mandats de Georges Mathéi et André Hovent arrivent à leur échéance de 2 ans, celui de Jean-Luc Smisdon, à l'échéance de 1 an. Ils sont tous 3 rééligibles pour une durée de 2 ans par le vote secret de l'assemblée.

Tous sont élus ou réélus à une large majorité (25 votants).

Il n'y a pas de changement de postes au sein du conseil d'administration.  
Dès lors, le conseil d'administration se compose comme suit :

Président:	élu pour	2010/2011	Jean-Luc SMISDOM
Vice-président :		2009/2010	Philippe ROUBY
Secrétaire :		2009/2010	Jean ZWAENEPOEL
Trésorier :	élu pour	2010/2011	Georges MATHEI
Membre :	élu pour	2010/2011	André HOVENT
Membre :		2009/2010	Jacques MULKERS
Membre :		2009/2010	Jean WARNOTTE

### 4. Rapport des Commissaires-réviseurs

Geneviève Steffens et Willy Thierie ont signé une lettre confirmant que, d'après leur analyse détaillée de la comptabilité de l'ASBL, les comptes sont bien conformes.

Geneviève confirme que les contrôles effectués révèlent une tenue très minutieuse des comptes. Elle remercie Georges pour le travail accompli.

Georges Mathéi remercie Geneviève et Willy pour le soin qu'ils apportent à cette tâche de réviseur.

### 5. Examen et approbation du bilan et des comptes de résultats au 31/10/2009

Georges Mathéi présente les comptes détaillés (voir annexe).

En résumé, il apparaît que l'année 2009 se solde par un résultat exceptionnel en boni de **16 794,34 €** (Recettes: 51 508,91 € - Dépenses : 34 714,57 €)

Le solde des avoirs disponibles est de **34 113,82 €** au 31/10/2009.

Le trésorier met également en évidence les résultats exceptionnels de la tombola et du sponsoring et rappelle le revenu régulier mais très important des locations de chapiteaux.

Le trésorier fait remarquer que grâce à l'augmentation du prix et du nombre de boissons servies et à une tenue encore plus rigoureuse des comptes, le local est redevenu profitable. Il remercie Jean-Luc Smisdom pour le travail effectué.

L'assemblée générale approuve les résultats du bilan à l'unanimité.

## 6. Présentation de la saison 2010 :

7 mars	Début de la saison cyclos.
13 au 16 mai	1er Séjour Cyclos dans le Doubs
13 Juin	Barbecue du Club -Fête au village Animations diverses- Fête foraine-Brocante-Pétanque
5 juillet	Animation sur le parcours du tour de France
11 et 12 septembre	Mémorial Léon & Jacky Deux journées organisées avec le concours de la commission cyclos Festivités du 30 <sup>ème</sup> anniversaire.

## 7. Examen et approbation du budget 2010 :

Avant de dévoiler le budget, le trésorier demande à présenter le point concernant le local du club.

Après la présentation du projet "Local", le trésorier présente le budget 2010 (voir détail en annexe).

Il attire l'attention sur quelques points suivants:

- Mémorial : Budget de -2 000 € incluant les dons de 1000 € à l'association Hesbicœur de Waremme et 1000 € à Audrey Henrard qui souffre de scoliose infantile grave nécessitant une intervention chirurgicale très coûteuse. Audrey est la fille de Dominique, membre du Sprinter Club depuis très longtemps.
- Cyclos : un budget de 11 000 € est prévu pour l'achat de nouveaux équipements.
- Nouveau local : le budget total est estimé à 22 950 € pour l'achat, le transport, la mise en place et l'aménagement du local.
- Sponsoring : un budget de 7210 € est prévu.
- Le total du budget est donc le suivant :
  - Dépenses : 72 755 €
  - Recettes: 48 110 €
  - Résultats: - 24 645 €

L'assemblée générale approuve le budget à la majorité.

## 8. Présentation du projet et décision concernant notre local

Le trésorier explique que l'actuel local que l'ASBL loue à la famille Hovent depuis de nombreuses années nécessite de gros frais de réparations, pour le toit principalement.

Les risques que le local devienne inhabitable augmentent de jour en jour. Le Sprinter Club essaie dès lors de trouver une solution alternative afin de pouvoir continuer à abriter ses membres dans de bonnes conditions de sécurité.

Le Sprinter Club a l'opportunité d'acheter à bon prix 2 modules de classes (12m x 6m et 9m x 6m) au collège Saint-Louis de Waremme. Les photos qui sont projetées montrent que les modules sont dans un très bon état.

La mise en place de ces modules permettrait d'avoir un local disponible d'une superficie double du local actuel (10m x 12m). Il permettra également d'avoir des toilettes, une cuisine, une réserve et un bureau pour les réunions et la photocopieuse.

Des contacts ont déjà été pris avec l'administration communale en vue d'évaluer la faisabilité du projet d'installation des modules auprès de la buvette du tennis, rue de la drève et un accord oral de principe a été reçu.

Les différentes modalités techniques ont été évoquées et ne semblent pas poser de problème (électricité, eau, égout, transport et placement).

Le budget du projet complet est estimé à 22 950 € dont voici le détail:

- Achat de 2 modules 8 000 €
- Transport et mise en place 3950 €
- Terrassement et assises 2500 €
- Plans et frais administratifs 2 500 €
- Aménagements intérieurs 4 000 €

L'état financier du Sprinter Club lui permet de supporter l'entièreté du projet sur fonds propres et sans emprunt.

Les seules conditions restant à remplir pour continuer le projet sont :

- l'accord de l'urbanisme pour l'implantation de modules préfabriqués
- et surtout, l'accord de l'assemblée générale du Sprinter Club.

Les questions suivantes sont posées:

- Pourquoi faut-il quitter le local actuel ?  
Le risque d'effondrement du toit du local actuel augmente d'année en année. En cas d'accident, la famille Hovent, en tant que propriétaire, en serait civilement responsable.  
A ce jour, André Hovent n'a pas trouvé de solution avec sa famille quant à ces travaux et explique que la situation est trop compliquée pour trouver un arrangement entre la famille et le Sprinter club dans un délai raisonnable.
- Pourquoi ne pas mettre les modules dans le Brouck ?  
L'urbanisme ne tolère l'installation de bâtiments temporaires que dans des conditions spécifiques. Ces modules sont généralement tolérés dans les écoles et les lieux sportifs à l'écart des lieux de passage et à l'abri, autant que possible, du regard des riverains voisins.  
En aucun cas, il n'est possible de placer ces 2 modules dans le quartier résidentiel du Brouck.
- Pourquoi ne pas utiliser la buvette du tennis qui est déjà en place ?  
Cette question a déjà été posée à l'administration communale qui refuse cette idée car en tant que propriétaire, elle devrait engager des frais trop importants pour la remettre en état.  
De plus, la surface de la buvette est trop réduite par rapport aux besoins du Sprinter Club.  
L'utilisation d'un local communal obligerait à un partage avec d'autres clubs demandeurs d'un local.
- Dans quel délai le projet devrait-il être achevé ?  
Si tout se passe normalement, le projet devrait se terminer pour la fin juin 2010.

André Hovent étant partie dans la problématique du local, se retire et le projet est soumis au vote de l'assemblée. Le projet est approuvé à une large majorité des personnes présentes.

## 9. Divers

La remise du chèque de 1 000 € à "Hesbicœur" aura lieu à la suite de l'assemblée générale.

A titre exceptionnel, l'ASBL fera également un don de 1000 € à Audrey Henrard, fille de Dominique qui est cyclos au sein du club de longue date. Audrey souffre d'une maladie requérant des soins chirurgicaux très importants pour sa survie et très onéreux.

## 10. Décharge aux administrateurs

L'assemblée accorde sa décharge aux administrateurs élus au sein du conseil d'administration.

L'assemblée générale ordinaire est clôturée à 18 h 45.

Jean-Luc Smisdom  
Président

Mathéi Georges  
Administrateur